

Carrières féminines : la maîtresse froebelienne à la campagne

Autor(en): **L.H.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 425

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Rien ne dure que la vérité.

VAUVENARGUES.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les annonces de 1^{er} ordre (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Lire en 2^{me} page:

In Memoriam: Miss Ruth Morgan.
H. Z.: Toujours le droit au travail de la femme mariée.
A. M. STAELH-FREY: Les consultations de nourrissons en Suisse.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Les femmes et la Société des Nations: contre la traite des femmes.
Le service social de la gare à Strasbourg.
A. LEUCH: La vie politique. A propos des élections fédérales. La lutte contre le chômage.
Les prochains Congrès. Conseil International des Femmes. Congrès international de morale sociale.
Un anniversaire.
Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. PREIS: Figures et portraits de femmes. Gertrud Bäumer.
A travers la presse.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} SCHLEIMER-KILL

Conseillère municipale d'Esch (Grand duché de Luxembourg) et présidente de l'«Action Féminine».

AVIS IMPORTANT A NOS NOUVEAUX LECTEURS. — Nous avons fait depuis six semaines le service à titre gracieux du Mouvement à un millier environ de membres de l'Association suisse pour le Suffrage non encore abonnés à notre journal, supposant qu'ils ne le connaissaient pas encore, et ne se rendaient de la sorte pas compte du rôle d'informateur féministe, comme de lien entre tous les suffragistes de langue française, qu'il est appelé à jouer.

Un numéro encore après celui-ci leur sera envoyé également gratuitement. Toutefois, dès aujourd'hui, nous prenons la liberté d'attirer leur attention sur le bulletin de compte de chèques qui sera encarté dans ce numéro-ci, en priant tous ceux qui, ayant trouvé quelque intérêt à lire notre journal, voudraient continuer à le recevoir, soutenant de la sorte l'effort constant qu'il accomplit pour la cause féministe en Suisse romande. Il leur suffira pour cela de remplir ce bulletin à leur nom, et de verser dans un bureau de poste la somme de 5 FRANCS, montant de l'abonnement pour une année. Et à tous ceux qui accompliront ce geste d'entraide et d'encouragement, nous disons dès maintenant notre chaleureuse reconnaissance.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Féminisme international

Un Congrès à Istantoul. - Un Comité à Luxembourg.

... A Istantoul? Dans cette ville de conte de fées, que nous appelions Constantinople, où les désenchantées ne sortaient, voici vingt ans, que voilées du harem, et où les femmes sont maintenant médecins, avocates, banquières, commissaires de police, conseillères municipales? A Istantoul, notre prochain Congrès suffragiste international?...

En bien! oui. Que cela semble un conte des Mille et une nuits, aucune de nous ne le nierait. Qu'il faille faire un effort pour préparer dans ce cadre un Congrès tout comme à Paris ou à Berlin, cela est certain. Que, dans les temps si terriblement incertains que nous vivons, nous ne nous posions pas de gros points d'interrogation, cela est inévitable. Mais, des points d'interrogation, nous en posons toujours maintenant, devant tout projet, et cela n'empêche pas la roue du temps de nous remettre au moment voulu en face des réunions, conférences, événements qui nous paraissent improbables il y a six mois. Rien n'est aussi durable que le provisoire, et rien ne finit par être plus certain que l'incertitude. Et puis, ce Congrès, si nous voulons le faire, puisque nous devons le faire (et il n'y a aucune raison pour que nous le remettions éternelle-

ment), il faut pourtant le préparer, et le préparer soigneusement. Une année, ce n'est pas trop, surtout en songeant à nos Sociétés affiliées d'Australie et d'Amérique du Sud, avec lesquelles la distance ralentit tellement la correspondance.

— Mais, direz-vous, pourquoi avoir choisi, en ces temps incertains justement, une ville lointaine d'Orient, plutôt que d'organiser votre Congrès dans une capitale d'Occident? — Ville lointaine: pour qui? Pour nous, gens d'Occident, assurément. Mais n'oublions pas que c'est d'un Congrès international qu'il s'agit, et que le monde international n'est pas limité, comme nous avons parfois trop la tendance à le croire, entre Londres, Stockholm, Paris, Genève et Rome. Et si Istantoul est loin pour nous, il est près pour les femmes de pays avec lesquelles nous n'avons pas toujours le contact nécessaire, et qui ont beaucoup plus besoin de nous que les Suédoises, les Anglaises ou les Françaises: celles de l'Orient.

Il n'est, en effet, que de suivre l'éveil et le développement de l'idée féministe dans les pays orientaux, dans ceux du Proche-Orient notamment, de constater la formidable poussée des idées nouvelles dans certains milieux musulmans (voyez la Turquie, voyez l'Égypte), pour se rendre compte à quel point il est indispensable de venir en aide à ces femmes qui, parfois, assistent en moins de dix ans à une évolution qui, chez nous, a duré un demi-siècle. Et à côté de la rapidité de certains progrès, que de traditions cruelles encore, que de préjugés et de coutumes d'origine quasi barbares, chez certains peuples, qui s'entremêlent curieusement avec des innovations mal établies et mal appliquées! Le Proche-Orient offre en ce moment un champ important à l'activité féministe: l'on regarde vers nous, Alliance, de là-bas, beaucoup plus assurément que de Londres ou de La Haye. Et nous ne répondrions pas à cet appel?

C'est donc pour organiser ce Congrès d'Istantoul que nous nous sommes réunies, fin mars, en pleine région occidentale, dans ce pittoresque Grand-duché de Luxembourg. Organiser ce Congrès: entendons-nous, car il était trop tôt évidemment pour fixer beaucoup de détails. Toutefois, il fallait prendre la décision de principe, arrêter autant que faire se peut la date de ces assises, qui auront vraisemblablement lieu au moment des vacances de Pâques, soit à la mi-avril 1935, aborder

la douloureuse question de leur base financière, décider grosso modo des principaux sujets qui y seront traités, etc., etc. ... A côté de ces délibérations importantes, notre Comité s'est encore préoccupé de diverses affaires d'ordre administratif et intérieur; il a entendu un rapport de sa secrétaire générale sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. (questions d'esclavage, de traite des femmes, de protection de l'enfance, travail de nuit des femmes, nationalité de la femme mariée), et il a procédé hors séances à un échange de vues remarquablement intéressant sur un des gros problèmes politico-féministes de l'heure: l'influence des courants politiques actuels sur la situation des femmes.

Et puis notre Comité a pris contact avec les féministes luxembourgeoises, que nous ne pouvons assez remercier ici de leur accueil chaleureux et cordial. Et du point de vue suffragiste, qui est forcément celui qui pour nous prime les autres, cette visite dans le Grand-Duché présentait un intérêt tout particulier, du fait que les femmes luxembourgeoises possèdent depuis 1919 tous leurs droits politiques, en complète égalité avec les hommes, mais qu'elles les ont jusqu'à présent assez peu utilisés. Elles n'ont actuellement aucune femme députée, aucune femme conseillère municipale non plus dans la capitale, car c'est dans le Conseil municipal de la ville industrielle d'Esch sur Alzette que siège seule M^{me} Schleimer-Kill, l'énergique et active présidente de l'Action féminine du Luxembourg, qui s'est donné pour tâche de réveiller et de stimuler ces électrices encore peu pressées de faire usage de leurs droits. Le contraste entre elles et les suffragistes françaises, membres de la Fédération de l'Est, qui sont venues en autocar de Metz et de Lunéville passer une après-midi avec nous, ne manquait certes pas de piquant: d'un côté des femmes privées de tout droit politique, et brûlant du désir de les posséder pour les exercer en faveur d'un tas de réformes qu'elles connaissent d'avance; de l'autre, des électrices en possession de cet instrument efficace d'action qu'est le bulletin de vote, mais se demandant encore comment s'en servir, et hésitant à se rendre compte de la puissance qu'elles détiennent entre leurs mains... Peut-être aussi certains de leurs concitoyens ne sont-ils pas trop pressés de leur ouvrir les yeux sur la valeur de cette force?... quoique ce ne soient que d'aimables et encourageantes paroles que nous ayons entendues de la part des autorités qui ont bien voulu nous recevoir, tant à Luxembourg qu'à Esch; et peut-être aussi, comme nous l'ont dit nos hôtes elles-mêmes, faut-il combattre pour un droit pour apprécier sa possession et être préparées à s'en servir? (Dans ces conditions alors, ne sommes-nous pas, nous autres, femmes françaises et suisses, mères, archi-mères, pour faire usage de nos droits de citoyennes!...)

Ce stimulant, cet encouragement aux femmes luxembourgeoises à utiliser leur bulletin de vote, les deux meetings organisés avec plein succès à Luxembourg et à Esch à l'occasion de notre passage, les ont certainement apportés aux membres de l'Action féminine, accourus pour nous rencontrer. Et nous sommes certaines que la comparaison qu'elles faisaient elles-mêmes de leur mouvement avec la procession du pèlerinage d'Echtternach: trois pas en avant, deux pas en arrière! (spectacle traditionnel infiniment curieux, dont nous n'avons pu voir que le cadre médiéval dans la petite ville frontrière) — nous sommes certaines que cette comparaison, que l'on peut malheureusement appliquer à bien des mouvements d'idée à notre époque! ne vaudra pas longtemps pour le Luxembourg. Car, même à raison d'un pas en avant sur deux en arrière, l'Idée finit par marcher, et cette marche-là est encore plus rapide que celle de notre traditionnel escargot suffragiste suisse!

E. Gd.

La nationalité de la femme

La Conférence panaméricaine, qui s'est tenue récemment à Montevideo, a marqué un succès pour la Commission Interaméricaine des Femmes, dont Alice Paul et Doris Stevens sont les infatigables animatrices. La Conférence, en effet, a adopté la résolution suivante:

Les Etats contractants s'engagent, lors de l'entrée en application de cette Convention (sans doute quand elle aura été ratifiée par tous les Etats signataires (Réf.), à supprimer toute différence entre les sexes en matière de nationalité dans leur législation, comme dans l'application qu'ils en font.

La Conférence a également recommandé à ses membres de reconnaître aussi vite que possible aux femmes leurs droits civils et politiques.

Carrières féminines

La maîtresse fröbelienne à la campagne.

Deux articles publiés par l'organe des maîtresses fröbeliennes de la Suisse orientale établissent les conditions dans lesquelles est tenue de vivre, à la campagne et à la montagne, la maîtresse fröbelienne. Nous ne pouvons qu'être heurtés de n'avoir pas à déplorer une situation semblable dans nos cantons romands, du moins en ce qui concerne Vaud, Genève et Neuchâtel; car, en Valais, la situation du corps enseignant tout entier laisse encore fort à désirer. (Note de la trad.)

Le traitement annuel est de 2200 fr. actuellement (il était de 2600 fr. avant les réductions de crise). Avec cette somme, l'économie la plus stricte s'impose, mais il faut tout de même un certain minimum pour subsister, fût-on jeune et modeste. Une chambre pour 24 fr. par mois, la somme dérisoire de 53 fr. pour la nourriture, 30 fr. en moyenne pour les vêtements, les voyages, les livres, 19 fr. environ pour les impôts, les assurances, le chauffage, etc., auxquels viennent s'ajouter les diverses retenues pour les caisses de retraite, les journaux, les associations professionnelles ou de bienfaisance qui représentent une dépense annuelle de 30 fr. On voit que la jeune fröbelienne la plus raisonnable ne parvient pas à dépenser moins de 132 fr. par mois, à condition de ne pas tomber malade, de n'avoir personne à sa charge, et de ne faire aucune dépense dite «de luxe» (voyages, vacances à l'hôtel, etc.).

Voyons maintenant la vie de ces jeunes filles. L'une d'elles la raconte en substance ainsi: «Ma première place de fröbelienne fut dans un petit village d'une vallée de montagne isolée du monde pendant huit mois de l'année. C'était un village de fabriques; j'eus peine à découvrir une hôtesses qui n'allât pas en fabrique et voulût bien me donner le vivre et le couvert. L'école commençait à 6 h. 30, durait jusqu'à 11 h. 30, reprenait à 13 h., et ne finissait qu'à 17 h. 30. Un seul après-midi de congé, le samedi. J'étais si exténuée, après ces longues heures de classe, que je n'avais plus qu'une envie: dormir. Dormir aussi le dimanche, dormir le soir où j'aurais pu me rendre au village voisin pour y tenir ma partie dans le chœur mixte ou dans la société de gymnastique, dormir le dimanche après-midi lorsque je ne lisais pas, au lieu d'aller couvrir la montagne, comme le faisait, avant moi, ma collègue, plus sportive et moins fatiguée que moi par son enseignement, sans doute. Des relations! il ne fallait pas y songer; tout au plus m'arriva-t-il parfois de passer dehors la soirée du samedi, dans l'une des deux familles avec lesquelles je m'étais liée. Les autres gens, parents et enfants, avaient sommeil aussi après le dur labeur de la semaine. Maintenant que je suis en ville, que je jouis de tous les avantages que cela procure, je me demande comment j'ai pu vivre aussi isolée intellectuellement de tout ce qui fait ma joie aujourd'hui, comment j'ai pu trouver mon plaisir à une démonstration de la maison Maggi, à une représentation de la société de gymnastique, à un concert-réclame de disques de gramophone!

IN MEMORIAM

Miss Ruth MORGAN

C'est avec un douloureux étonnement que nous avons appris le décès, survenu presque subitement à New-York, de Miss Ruth Morgan, membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et présidente de la Commission de la Paix de notre grande organisation féministe internationale. Mrs. Corbett Ashby, notre présidente, l'avait en effet encore vue, lors de son récent voyage aux Etats-Unis, et bien que l'ayant trouvée fatiguée et souffrante, était loin de supposer un si subit dénouement.

C'est en 1926, au Congrès de Paris, que Miss Morgan avait été élue membre du Comité, et bien que, soit la distance, soit des raisons de famille, l'aient empêchée de participer à toutes nos séances aussi régulièrement qu'elle l'aurait désiré, elle s'était immédiatement acquiescée à l'affection et le respect de toutes ses collègues. Nature élevée, fine, distinguée, très ferme dans sa douceur, compréhensive et tolérante pour toutes les opinions, indépendante de jugement, fervente de convictions, elle était de celles dont la collaboration embellit et élève les travaux d'un Comité. Et plusieurs d'entre nous lui doivent d'avoir vu s'ouvrir devant elles des horizons larges et insoupçonnés.

Miss Morgan avait à son actif un travail considérable dans les œuvres sociales américaines, spécialement dans des services hospitaliers. Elle fut ainsi toute préparée pour venir pendant la guerre en France avec la Croix-Rouge américaine, dont elle dirigea le bureau des infirmières. Ce qu'elle vit à ce poste détermina de la nouvelle orientation de sa vie, et une fois de retour aux Etats-Unis, ce fut à la cause de la paix qu'elle consacra tous ses efforts. Non seulement, elle collabora inlassablement avec Mrs. Catt à l'organisation de ces Conférences annuelles *Cause and Care of War (Les causes de guerre et leurs remèdes)* qui contribuent si fortement au développement de l'esprit de paix aux Etats-Unis; non seulement en sa qualité de troisième vice-présidente de la puissante Ligue américaine des femmes électrices, elle organisa toute une acti-



Miss Ruth MORGAN

Cliché Mouvement Féministe

tivité d'éducation civique en vue de la paix; mais encore elle accepta en 1926 la présidence de la Commission nouvellement fondée pour la paix et la S. d. N. de l'Alliance Internationale. Ce qu'elle fut pour cette Commission, l'intérêt actif qu'elle lui porta, les secours financiers qu'elle lui procura, toutes celles d'entre nous qui ont suivi les Conférences d'études pour la paix à Amsterdam, à Dresde, à Belgrade, comme toutes celles qui ont participé aux travaux pour la paix du Congrès de Berlin, et à cette inoubliable manifestation à la *Volksbühne*, où seule sur cette vaste scène, Ruth Morgan vint avec une simplicité d'apôtre prononcer quelques paroles d'une haute valeur spiritualiste — toutes celles-là gardent d'elle un souvenir aussi profond qu'ému et comprennent la tristesse avec laquelle nous, ses collaboratrices et ses collègues, nous nous inclinons devant cette tombe.

E. Gd.

« Il faut pourtant, lorsqu'on se trouve placée dans de telles conditions d'existence, tâcher de ne rien négliger de ce qui peut contribuer à l'embellir, prendre les quelques joies qu'elle peut donner. Elles ne sont pas nombreuses, et tiennent davantage à la tranquillité, à l'ordonnance, à la monotonie nécessaires de la vie qu'à d'autres éléments. Je ne voudrais pas, pour ma part, n'avoir pas fait ces expériences, et c'est une part de l'histoire de ma vie que je ne voudrais pas retrancher, si je ne désire pas la renouveler! »

Ce qui frappe surtout, dans ce récit, ce sont les heures de présence auxquelles est astreinte la jeune froebelienne; le cas dont il est question n'étant pas une exception, mais la règle dans les régions montagnardes et campagnardes de la Suisse alémanique. Ces jeunes filles, lors de leurs assemblées professionnelles, se réconfortent mutuellement, en constatant que la dure situation de l'une est aussi celle de l'autre. On s'étonne, qu'avec les lois draconniennes qui régissent maintenant le travail de l'ouvrier, on puisse encore

exiger d'une institutrice qu'elle fasse la classe 9 heures par jour pour un traitement de 2200 francs! Et il n'est pas mauvais de le relever, outre l'intérêt que présente une telle existence, par ce qu'elle a d'absolument différent de ce que nous avons l'habitude d'envisager.

L. H. P.

Toujours le droit au travail de la femme mariée

La motion Bosshardt

Un membre du Grand Conseil zuricois, M. Bosshardt, a déposé une motion invitant les autorités à prendre toutes mesures utiles pour éviter que, dans le canton de Zurich, des époux soient employés tous deux dans les services publics, et demandant également que

les institutrices mariées renoncent à leur emploi.

Diverses Associations professionnelles et féminines, justement indignées de cette façon d'attaquer la liberté de travail de la femme, ont fait parvenir au Grand Conseil une protestation en bonne et due forme. Bien que reconnaissant qu'en temps de crise il y ait lieu de prendre toutes les mesures utiles pour lutter contre le chômage, les Associations signataires affirment que la mesure proposée par la motion Bosshardt n'apporterait aucune amélioration. En effet, elle n'atteindrait qu'un petit groupe d'individus ou des personnes exerçant une profession dans laquelle le chômage ne se fait pas sentir. Par contre, il est à craindre que les personnes ainsi renvoyées des services publics ne cherchent des emplois dans le commerce ou l'industrie où la concurrence n'est déjà que trop grande. Dans le corps enseignant zuricois, il n'y a pas actuellement de chômage. On manque même de maîtres secondaires. Les instituteurs et institutrices primaires trouvent rapidement des emplois et leur situation est bien meilleure que celle de la plupart des professionnels. En effet, quelle autre situation libérale offre l'avantage de pouvoir à 20 ans déjà trouver un poste indépendant et bien rétribué? Il n'y a pas pléthore non plus parmi les maîtresses d'ouvrages à l'aiguille, pas plus du reste que parmi celles des travaux ménagers.

C'est une injustice flagrante que de vouloir obliger des personnes qui occupent un emploi et y ont fait preuve de capacités certaines, de renoncer à cet emploi en faveur d'une autre personne peut-être beaucoup moins qualifiée. Les associations professionnelles protestent contre cette façon d'agir. Du reste notre code civil déclare que la femme a le droit d'exercer une profession ou une industrie avec le consentement exprès ou tacite de son mari (art. 167). Le gain supplémentaire de la femme est, dans la plus grande partie des cas, absolument nécessaire à la famille. En effet, la femme qui se marie renonce généralement à sa profession lorsque la situation de son mari le lui permet; c'est dans tous les cas ce que prouve la statistique des institutrices de Zurich.

Il est donc inadmissible de vouloir limiter la liberté du travail de la femme. C'est agir contre la justice, contre le droit et contre l'intérêt économique de notre pays.

H. Ziv

Les consultations de nourrissons en Suisse

(Suite)¹

Locaux et mobiliers.

Les offices sont installés dans des maisons d'école, des crèches, des pouponnières, des bâtiments publics, des cures, quelquefois dans la maison du médecin ou de la sage-femme. Au moment de choisir un local, l'entrepôt des poussettes doit être ménagé absolument, soit par l'aménagement d'un corridor, d'une remise, soit par la construction d'un avant-toit peu compliqué. Dans la règle, on doit pouvoir disposer de deux pièces, commu-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

quant l'une avec l'autre. La première sert de salle d'attente, la seconde de cabinet de consultation. S'il n'y a qu'une chambre, il faut qu'au moins un coin soit aménagé par un simple rideau, pour que l'examen médical se fasse à l'abri des importuns. Les salles d'attente auront des sièges en nombre suffisant et, si possible, des tables pour y étendre les bébés, puis une petite table à écrire pour l'infirmière, et près de laquelle se trouve la balance. Dans le cabinet de consultation, une table, un coussin d'emballage, divers objets tels que: thermomètre, coton hydrophile, poudre de talc, leucoplasme, ciseaux et rouleau de papier; puis une armoire pour les serres. Le dispensaire a besoin de formulaires imprimés pour l'inscription du poids et des prescriptions alimentaires; des cartes de convocation sont également très utiles.

Généralement, les dispensaires sont ouverts une fois par semaine, une ou deux heures dans l'après-midi; dans cinq localités les consultations ont lieu deux fois par semaine, dans deux, même trois fois. Par contre, dans dix autres il n'y a de consultations qu'une fois par mois, et dans dix localités deux fois par mois.

La plupart des dispensaires admettent les enfants jusqu'à l'âge d'un an, quelques-uns jusqu'à deux ans, ou bien il n'y a pas de limite d'âge, mais on a remarqué qu'il est rare qu'on amène des enfants de plus d'un an.

Direction et personnel.

Le Congrès général de l'enfance à Genève, en 1925, recommanda le développement d'un système de consultations de nourrissons scientifiquement organisées, c'est-à-dire sous la direction d'un médecin et si possible d'un spécialiste pour enfants.

Environ 3/4 des consultations suisses sont dirigées par des médecins, le reste en grande partie par des infirmières spécialisées, quelques-unes par des sages-femmes ou des infirmières visitantes. S'il y a plusieurs médecins dans une localité, chacun d'eux se charge d'un service trimestriel ou annuel, ou bien un seul, avec l'assentiment des autres, prend la direction du dispensaire. Le travail exige aussi du médecin la connaissance des activités sociales. Si aucun médecin ne peut être intéressé au dispensaire, c'est l'infirmière pour enfants qui en prend la direction et toute la responsabilité. Il va sans dire qu'elle ne prescrit aucun traitement pour un enfant malade et qu'elle l'envoie sans autre chez le médecin.

L'adjointe au dispensaire pèse les enfants, fait les inscriptions et aide le médecin. Si elle n'a pas de conseils à donner, elle n'a pas besoin d'une préparation spéciale, mais dès qu'elle doit faire des visites à domicile et conseiller les mères, il lui faut des connaissances professionnelles.

Propagande en faveur de l'allaitement naturel et primes d'allaitement.

Le meilleur moyen de garder un nourrisson en bonne santé est l'allaitement maternel. C'est donc une tâche importante des consultations d'encourager les mères à nourrir leurs enfants elles-mêmes et à les aider à surmonter les difficultés. Pour secourir les femmes indigentes et pour remplacer le gain de la mère ouvrière, bien des institutions distribuent des primes d'allaitement en argent et en nature. Les médecins du dispensaire exercent également le contrôle pour la signature du certificat pour l'obtention de la prime d'allaitement de la caisse d'assurance-maladie. La propagande en faveur de l'allaitement naturel se fait naturellement avec la même intensité là où les



Figures et portraits de femmes

Gertrud Bäumer

(Suite et fin)¹

Nous nous sommes attardée avec complaisance (et sans remords!) sur l'enfance et la première jeunesse de l'auteur, si bien qu'il nous faut abrégier très considérablement la suite, non point par mépris des proportions ou par crainte de plonger jusqu'au fond de problèmes sérieux, mais précisément parce qu'ils sont sérieux et multiples, et qu'il n'est pas possible de les effleurer en passant. Mieux vaut ne donner que les grandes lignes de ce qui a rempli l'existence de cette femme remarquable, et dont le tiers eût suffi à beaucoup d'autres.

De son école westphalienne, elle passe à Magdebourg pour enseigner à des jeunes filles. Elle y retrouve sa mère. Ici encore, elle cherche sa voie dans les questions religieuses et sociales, ce qui l'amène à con-

naître deux personnalités, dont la dernière surtout sera toujours comme un phare dans la suite de cette biographie: Adolphe Harnack et Frédéric Naumann.

Pour pouvoir continuer ses études comme elle le désire, il lui faut quitter l'école populaire. Un poste lui est offert à l'école secondaire de jeunes filles. Elle s'y sent heureuse entre ses élèves et ses collègues, et c'est ici que s'estompe déjà son futur féminisme. Questions d'éducation, questions sociales et religieuses, toujours plus, elle s'y mêle, se fait une opinion, devient quelqu'un, fréquente les pionnières allemandes...

Un grand pas, c'est son départ, en 1898, pour Berlin où elle suit les cours du Lycée Victoria, fondé par l'impératrice Frédéric pour les femmes à la recherche d'un niveau d'instruction plus élevé. Les critiques sur cette institution ne manquent pas, comme il était naturel de la part d'une jeune fille intelligente; aussi se hâte-t-elle de passer ses examens afin de suivre des cours à l'Université, en 1900.

Et voici qu'elle a le bonheur de se rapprocher d'une des éducatrices les plus distinguées, en même temps qu'une femme d'élite, Hélène Lange. C'est une époque dans sa vie. Déjà malade des yeux, celle-ci a besoin d'aide pour son travail: « Avoir rencontré un être aussi fort donnait chaud au cœur, dira Gertrud, et le remplissait d'un désir enthousiaste de collaboration. Malgré mes études, je travaillerais pour elle sans limites ». Et c'est ce qu'elle fit.

Après la fondation en 1894 du Conseil

National des femmes allemandes, bien des questions s'étaient posées concernant les femmes, leur rôle, leurs droits. C'est là aussi qu'Hélène Lange était une autorité et un guide. Sans cesse arrêtée par la maladie, elle présidait, à l'admiration générale, des séances avec beaucoup de brio. On la vit encore en 1929, à l'âge de quatre-vingt-un ans, lors de son dernier voyage à Dautzig, inaugurer une école portant son nom.

Pour Gertrud Bäumer, les tâches et les charges augmentent de jour en jour depuis 1900. Avec H. Lange, elle publie en 1901 un *Guide du féminisme*, et la voici en plein dans les affirmations et les initiatives concernant la femme nouvelle. Il nous est impossible de la suivre dans ces champs d'activité: à Munich, où elle étudia la situation des groupements féministes et de leurs chefs; dans les réunions abolitionnistes où elle dut d'abord faire un effort pour accepter de prendre la parole; dans un voyage en Italie, ailleurs encore...

D'autres noms de pionnières surgissent, dont celui de Marie Stritt; les congrès suffragistes internationaux voient en Gertrud Bäumer un des grands leaders. Puis, voici dès 1912, un début de collaboration avec Friedrich Naumann dans son journal *Die Hilfe*, dont la nouvelle collaboratrice deviendra bientôt un pilier, en même temps que l'amitié de Naumann illuminera sa tâche.

La guerre n'interrompra pas ce travail, auquel tant de devoirs angoissants d'organisation intérieure et de secours s'ajoutèrent pour elle. Ce *Nationaler Frauendienst* la voit

sans cesse sur la brèche avec d'autres femmes désintéressées, et nous assistons, durant les années sombres, au même genre d'union sacrée que l'on retrouve dans les autres pays belligérants, à l'arrière chez les femmes, comme au front chez les combattants. A la tête des femmes allemandes, G. Bäumer a fait avec ardeur son devoir d'Allemande et s'est montrée une organisatrice de premier ordre, en particulier de la jeunesse féminine.

La guerre est finie. Au point de vue national, le Dr. Bäumer siège comme députée dans l'Assemblée de Weimar; au point de vue féminisme international, il s'agit de renouer les fils rompus. Elle y aide de son mieux et rappelle avec émotion dans son *Lebensweg*, l'imposante assemblée du Congrès international pour le suffrage à Paris, où elle peut parler, elle, Allemande, aux acclamations des auditeurs. On se rappelle certainement aussi qu'après l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, Gertrud Bäumer y fit partie de la première délégation envoyée à Genève, par son gouvernement, qu'elle représenta ensuite régulièrement dans la Commission pour la protection de l'enfance.

Voici quelques mois, en septembre dernier, pour ses soixante ans, elle reçut en hommage une publication. Signe de reconnaissance, d'amitié, de vénération, c'est un tableau, en plusieurs études signées par divers auteurs, de tous les grands mouvements de notre temps: intellectuels, religieux, politiques, sociaux, d'où ressort clairement tout ce que cette femme de pensée et d'action en a retiré et ce qu'elle a su créer.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.